

Lo Publiaire

Sant Bauzelenc



Octobre 1997 n° 47

Editorial

Quand on feuillette la collection du Publiaire depuis son origine jusqu'à aujourd'hui, on constate une certaine évolution. On est loin des feuilles photocopiées avec un texte en caractères uniformes, et des tâtonnements du début. Les sujets traités ont beaucoup varié aussi, ainsi que les écrivains et leur style. C'est que, en douze ans, St Bauzille a changé. L'équipe du Publiaire aussi. C'est la rançon de la durée. Ceux qui ne changent pas, qui ne s'adaptent pas aux effets du temps sont vite dépassés. Et c'est ainsi que de nouveaux écrivains sont apparus dans nos pages, mais aussi de nouveaux dessinateurs. Outre les sujets d'actualité pour lesquels on a toujours beaucoup du mal à être exhaustifs, chaque numéro présente désormais un ou deux articles de fond qui a demandé un important travail de recherche et de documentation. Par ailleurs l'équipe elle-même essaie de ne pas se renfermer sur soi-même. Et je salue au passage, l'arrivée dans notre groupe d'un jeune qui, bien que présent depuis peu à St Bauzille, s'y est déjà beaucoup investi. D'autres mutations se préparent lentement mais sûrement, pour améliorer la qualité du Publiaire, pour traduire encore mieux le passé de notre village qu'ont vécu nos anciens, mais aussi son présent, les activités actuelles des plus jeunes, ainsi que l'avenir qui s'esquisse déjà à travers les projets et la vie pleine de promesses de ses adolescents et de ses enfants. Pourtant, si tel ou tel lecteur ne trouve encore pas dans ce numéro l'article qu'il attendait, c'est sans doute parce que les plus concernés, dans St Bauzille, n'ont pas jugé utile de le faire, car nos colonnes restent ouvertes à tous ceux qui ont quelque chose d'intéressant à y écrire. Par contre tel ou tel article inattendu en surprendra ou en séduira plus d'un. Tel est le "genre" du Publiaire : ouverture à tous ceux qui veulent s'y exprimer et qui, sans doute, trouvent du plaisir à le faire et procurent aussi du plaisir à ceux qui les lisent. Alors, si vous voulez que ça continue, soutenez ceux qui en ont la charge. Non seulement par votre participation financière (sans laquelle rien ne serait possible) mais aussi par vos interventions, écrites ou verbales. Même un petit mot au hasard d'une rencontre dans la rue, une allusion à tel ou tel article qui a fait "tilt", constitue pour chaque membre du Publiaire un encouragement à poursuivre. Merci d'avance.

Jean SUZANNE

Au Sommaire de ce Numéro

<i>Editorial</i>	2
<i>Les premières Foulées</i>	2 & 3
<i>Etoile sportive</i>	4
<i>La voiture emballée</i>	6
<i>Fête du 15 août</i>	6
<i>Les C.A.T.E.</i>	7
<i>Réusites aux examens 1997</i>	7
<i>Tempête de neige</i>	8 & 9
<i>L'Enigme Putois</i>	10 à 13
<i>Activités 97/98</i>	14
<i>Un si beau plan d'eau</i>	15
<i>Information médicale</i>	15
<i>Association- Intermédiaire</i>	16
<i>Braderies</i>	16
<i>Problèmes de voisinage (suite)</i>	17
<i>Les travaux du conseil municipal</i>	18
<i>Etat civil</i>	19
<i>Permanence médicale</i>	19
<i>L'Accent</i>	20

Page de couverture "Enigme Putois"
Composition CELIE Thierry

Reproduction interdite de tout ou partie de texte, sans l'accord écrit de l'auteur, édité dans le journal

"Lo Publiaire Sant Bauzelenc"



LO PUBLIAIRE
SANT BAUZELENC

(Association loi de 1901)
Rue de la Roubiade
34190 St BAUZILLE DE PUTOIS

Gérant responsable
Jean SUZANNE

Prochaine parution N° 48
Janvier 1998



LES PREMIERES FOULEES DU THAURAC

Le président de l'office municipal des sports, M. Fabien BOUVIE, avait depuis longtemps une idée derrière la tête.

Cet homme dévoué, qui compte 25 ans de service comme sapeur pompier professionnel à Montpellier, donc adepte du sport, rêvait de créer une course de 10 km.

Après celle de Ganges, Sumène, pourquoi pas à St Bauzille de Putois.

Il aime son village, même professionnellement il n'évolue qu'en équipe, pour l'équipe.

Il fait partie de tous ces bénévoles que je vante souvent car je sais que leur plus grande récompense, c'est notre reconnaissance et la réussite de leurs actions.

L'idée ne suffisait pas, il fallait la concrétiser.

Que de visites à la préfecture pour les questions de sécurité, pour les demandes réglementaires, que de courriers à l'office départemental des sports pour toutes les questions nécessaires à la bonne gestion de cette course, que de réunions avec son équipe pour tracer l'itinéraire, pour désigner les suiveurs, les signaleurs, les permanents ambulanciers, docteurs, kinésithérapeutes, une quarantaine de personnes, que de déplacements pour trouver les sponsors, pour distribuer la documentation, la publicité, et enfin que de soucis quand un obstacle se présentait et qu'il fallait résoudre dans les plus brefs délais pour avancer.

Sa ténacité a été récompensée. La course "Les premières foulées du THAURAC" aurait bien lieu le 21 septembre 1997.

La veille le parcours était signalisé, piqueté, chaque

signaleur avait son poste, les points de ravitaillement étaient en place. Sur le plan d'eau les tables pour les inscriptions, pour la remise des trophées, pour l'apéritif, pour le repas étaient dressées, les banderoles, les barrières, les rubalines : le décor était planté. Tout était prêt.

Que la course commence.

Le 21 septembre à 8 heures, je me rends sur le plan d'eau, les derniers préparatifs sont en cours, l'effervescence est à son comble, la tension monte, nous sommes à 45 minute du premier départ.

La camionnette avec la sono, arrive à peine l'animateur a juste le temps de mettre son matériel en place, les premiers spectateurs se disposent derrière les barrières de l'arrivée.

Les organisateurs essaient leur poste radio à portée de voix, bien sûr, il saturent, ça ne marche pas, la tension monte encore d'un cran, à 8 heures 45 on appelle "Fabien , Fabien ..." pour le départ de la première course, bien sûr Fabien est ailleurs, il demande si les douches du camping sont ouvertes, si le chronométreur officiel est prêt, si tous ceux qui vont s'occuper des dossards à l'arrivée sont bien là, "oui, oui, j'arrive, explose-t-il"

8 heures 45, les poussins nés entre 1986 et 1990 sont là sur la ligne de départ, en position, de vrais professionnels, Fabien donne le départ, ils s'élancent pour une course de 1 km.

Les canards du plan d'eau décollent en patrouille, inquiets, ils font un passage en basse altitude pour se rendre compte de l'origine de ce remue ménage, jaloux que personne ne fasse attention à eux affamés, personne n'a pensé à leur jeter de la nourriture.

C'est déjà l'heure de la 2ème course, pour les benjamins nés entre 1982 et 1985, 1 km 800, c'est parti avec la même rage de

vaincre, mitraillés au flash par leurs parents, des champions en herbe, ça fait plaisir à voir.

Pendant tout ce temps d'autres inscriptions s'ajoutent, pour arriver à 267 coureurs, quelle réussite pour une première!...

Tous font des va et vient sur le plan d'eau, comme s'ils étaient impatients de courir, comme s'ils avaient une appréhension en regardant le rocher du THAURAC, si imposant, si haut, fallait-il l'escalader par la face est ou ouest?...

L'animateur annonce les performances des meilleurs, participation aux jeux de SEOUL, championnat du monde, d'Europe, de FRANCE, DEHOUCK, LE STUM, SABATIER et d'autres. Qui va gagner ?...

C'est enfin le départ donné par le Maire Francis CAMBON, les premiers partent au sprint, les derniers piétinent sur place avant de pouvoir s'élancer.

D'un seul coup c'est le silence, ils sont partis, sur la ligne d'arrivée c'est l'attente, certains parlent de 30 minutes pour le vainqueur, ils étaient vraiment des connaisseurs puisque 30 minutes venaient de s'écouler que la silhouette longiligne, DEHOUCK en tête, puis SABATIER, puis LE STUM la hiérarchie est un peu bousculée, mais les meilleurs sont toujours là....

Les autres coureurs allaient arriver échelonnés sur 1 heure, tous ont été applaudis du plus jeune, au vétéran, tous réunis dans l'effort, dans l'esprit sportif, d'avoir participé à une belle course, le dernier avait le même mérite que le premier qui lui aurait la gloire en plus.

Ce sont les premières foulées du THAURAC, DEHOUCK a donc établi un record à battre.

Les coureurs se sont douchés, changés, c'est la remise des

trophées, ils sont remis par le Conseiller Général M. Louis RANDON, par le Maire M. Francis CAMBON et par le Directeur des Grottes des Demoiselles M. DE GRULLY.

La scène du plan d'eau est parfaite pour cette manifestation, les colonnes à l'arrière plan peuvent faire croire aux olympiades en GRECE.

Tous les participants sont conviés à un apéritif où chacun en dégustant le verre de l'amitié raconte sa course, les difficultés qu'il a rencontrées, les souffrances endurées, les uns partent de leurs projets, la

prochaine course, d'autres parlent déjà des foulées du THAURAC de l'année prochaine avec les améliorations qu'il faudrait apporter.

Il fait beau, 240 couverts ont été prévus, il n'y aura pas d'ombre pour tout le monde, quelques jeunes transportent leur table de l'autre côté de l'allée centrale, certains ont prévu des parasols, les autres sont à l'abri des peupliers, le repas peut commencer.

Les traiteurs "Fernande et Michou" aidés par leur famille servent cette nombreuse assistance, le repas est copieux,

l'ambiance est chaleureuse, même les gens qui ne se connaissent pas, engagent la conversation, racontent leurs passions, pour mon voisin ce n'est pas la course mais plutôt une épreuve qui se nomme "RAID" dont les disciplines sont plus variées.

Ils auront gardé un excellent souvenir de cette journée, éclaboussée par un soleil estival, dominée par la gaieté, caractérisée par le plaisir d'être là, de participer, de jouir du spectacle.

Les prochaines foulées du THAURAC sont promises à un bel avenir, le plan d'eau, l'Enclos qui sera bientôt aménagé permettant d'autres réunions avec encore plus de réussite, gageons que l'année prochaine les 85 jeunes coureurs seront plus de 150, et les 267 adultes seront plus de 500.

Jacques DEFLEUR



L'OMS remercie!

Je renouvelle mes sincères remerciements à tous les sponsors qui nous ont permis de réaliser ces premières "Foulées du Thaurac".

Nous en avons totalisé environ quatre-vingts entre St Bauzille, Ganges, et les environs. Nous avons pu de ce fait organiser au mieux cette première course pédestre à St Bauzille.

Mes remerciements s'adressent maintenant à la Municipalité pour son aide tant au niveau administratif que technique.

Un merci particulier à Michèle, notre secrétaire de mairie, qui depuis de longs mois déjà s'est investie dans la gestion

informatique des "Foulées du Thaurac".

Dans mes remerciements je n'oublierai certainement pas mes copains de l'O.M.S. pour leur assistance précieuse, d'autant plus la veille et le jour de l'épreuve si attendue!

La spontanéité de toute l'équipe de bénévoles venue nous renforcer le dimanche 21 septembre 1997 m'a fait très chaud au cœur car je n'étais sûr que d'une chose : le cadre exceptionnel dans lequel la compétition allait se dérouler. Pour réussir il nous fallait bien organiser c'est-à-dire avoir un balisage efficace ainsi que suffisamment de

personnes aux endroits litigieux sur le terrain.

La gestion de l'arrivée était un point clé également, malgré un peu de retard le listing complet des coureurs a pu être communiqué dans un laps de temps raisonnable pour une première manifestation. Vous étiez tous à vos différents postes à la hauteur de cette magnifique épreuve qui restera gravée dans nos mémoires pour longtemps.

Je remercie les docteurs CAUSSE et PALAH pour leur aimable participation. Merci encore une fois à vous tous, je vous donne rendez-vous l'année prochaine, si vous le voulez bien, pour les deuxième "Foulées du Thaurac"!

Amicalement, **Fabien BOUVIE**



ETOILE SPORTIVE

Le 27 juin s'est tenu à la salle Polyvalente l'assemblée générale de notre club. Placée sous la présidence de monsieur Jacques DEFLEUR 1er Adjoint et Gilles OLIVIER Adjoint aux sports. Après un compte rendu moral et financier fait par notre secrétaire - trésorier Louis OLIVIER le bureau a été reconduit pour la saison 1997/98.

Côté effectifs on note un seul départ celui de David CAMMAL souhaitons lui une bonne réussite dans son nouveau club. On note plusieurs arrivées et en particulier des jeunes du village qui jouaient dans d'autres clubs du canton.

Coté entraînements et pour éviter la fin catastrophique de la dernière saison il été fait appel à Michel MARTEL et Dragan PERIC souhaitons bon vent à ces deux éducateurs. Ainsi qu'à tous les joueurs, en demandant à ces derniers, sportivité et honnêteté envers leurs adversaires et officiels. C'est en évoluant dans cet esprit que notre chère Etoile à tout à gagner auprès des clubs et instances sportive.

Depuis le 5 Août les seniors ont repris l'entraînement sous la houlette de Michel MARTEL et Dragan PERIC ceci afin de se retrouver au top niveau pour la reprise du championnat le 28 septembre. Entre temps il auront participé au tournoi de Ganges ainsi qu'à plusieurs matchs amicaux. Cette année pour le compte de la Poule A de 1^{ère} Division District les supporter pourront voir évoluer :

CANET AS I
CLAPIERS US I
GANGES RC I
GRABELS US II
LUNEL VIEL US I
M. CHAMBERTE/
VIOLS LE FORT I
M. CROIX D'ARGENT I
M. LEMASSON RC I
M. St MARTIN GAZELEC I
St GELY du FESC AS II
St MARTIN de LONDRES I

Pour le compte du groupe D de 2^{ème} division L'équipe B en découdra avec :

BOISSERON ES II
CAZILHAC/BRISSAC I
CLARET SO I
GANGES RC II
LE CRES FC I
LUNEL FC II
M. CHAMBERTE
VIOLS LE FORT II
SAUSSINES AS I
St CLEMENT-MONTFERRIER III
St MARTIN DE LONDRES II
St MATHIEU DE TREVIERS II

Une équipe vétérans est également engagée qui sera opposés à :

CLARET
St CLEMENT/MONTFERRIER
St GELY du FESC
GANGES R.C.
St GEORGES D'ORQUES
JACOU
St MARTIN DE LONDRES
TEYRAN

L'école de football en entente avec CAZILHAC/BRISSAC/SUMENE sera présente en Débutants, Benjamins, moins de 13 ans et moins de 15 ans et participeront à leur championnat respectifs.

Les poussins:

CASTELNAU/LE CRES
MONTARNAUD
MURIEL les MONTPELLEIR
GANGES
St CLEMENT/MONTFERRIER
GRABELS
St GELY du FESC
LAVERUNE
St MATHIEU de TREVIERS
Les MATELLES

Les Benjamins: Participent au championnat du district GARD-LOZERE en entente avec E.S. SUMENE

Les moins de 13 ans :

BOISSERON
LUNEL
LUNEL PTT
CLARET
MASSILLARGUES
PRADES le LEZ
St AUNES
LANSARGUES
St BRES

Les moins de 15 ans :

St BRES
St DREZERY
GANGES
St JUST
JACOU
St MARTIN de LONDRES
La GRANDE MOTTE
St MATHIEU de TREVIERS
PRADES le LEZ

A l'heure où paraîtra cet article , les championnats seniors et jeunes auront repris. Nous souhaitons à tous une excellente saison.

Nous tenons à féliciter anciens et actuels joueurs de l'Etoile qui ont participé aux premières foulées du THAURAC (267 participants)

Une palme revient à notre champion Denis ALCADÉ vainqueur en Vétéran III 47^{ème} , Jean Luc ISSERT Vétéran I 74^{ème} , Vincent MILLET Vétéran I 227^{ème} .

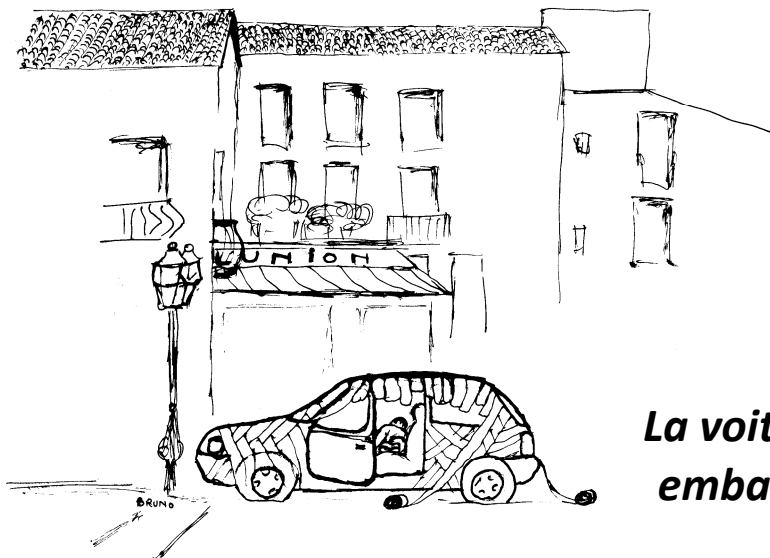
SENIORS : Alain ISSERT 46^{ème} , Eric GUICHARD 119^{ème} , Bernard ARNAUD 121^{ème} , DE SAN BARTOLOME Jérôme 143^{ème} .

ESPOIR : Coup de chapeau à Olivier GUILHOU 37^{ème} et premier St Bauzillois, Mohamed ELOUARDI 155^{ème} , ISSERT Bertrand 162^{ème} .

CADET : Excellente place de Raphaël RISO 101^{ème} (4^{ème} St Bauzillois) et de son cousin Alexis RISO 177^{ème}

Pour finir nos encouragements iront au Minime Eric MANIKIAN qui termine 232^{ème} de ce dur parcours, et à BABAH Morad 1^{er} de la course jeunes

Frantz REBOUL sept. 97



La voiture emballée

Sous ce titre on pourrait s'attendre à trouver quelque récit épique décrivant un garde champêtre cramponné au mors du cheval, arrêtant courageusement la carriole devant un écolier qui traverse la rue... mais ceci est une autre histoire.

Ce matin d'août la fête votive de Saint Bauzille a battu son plein une bonne partie de la nuit, une belle nuit cévenole chaude et douce comme nous les aimons, où l'on tarde indéfiniment à rentrer dans les maisons surchauffées. Ce matin là, donc quel est ce gros paquet en travers de la rue, place du Christ, barrant presque le passage? Ce "paquet" est emballé... de mille tours de papier hygiénique rose! Une réclame pour "Lotus" ou "Moltonel"? En fait sous le papier il y a une auto où il est facile de voir: glaces et portières sont grandes ouvertes et chaque spire de papier passe d'une vitre à l'autre. Il a fallu du monde pour confectionner un tel emballage et on peut gager que la jeunesse du pays, pleine de sollicitude, a passé là un bon moment de rigolade! On pense aux "copains" de Jules Romains

et aux blagues de notre célèbre voisin de Montpellier: Rabelais. Or dans cette auto bien ornée (!) il y a un occupant! On ne le voit pas car il est couché sur la banquette, jambes repliées, paisible, indifférent aux passants, dormant profondément. Il semble évident que ce n'est pas l'eau de Vichy qui l'a mis dans cet état... Il est là, au milieu de la rue, chacun le contourne en souriant d'un air indulgent. Il est moins dangereux là que sur la route! Cet homme qui dort est au centre du village à peu près aussi tranquille qu'un bébé dans le ventre de sa maman et on perçoit alentour la discrétion gentille des habitants de notre village. Un peu plus tard, redevenu lucide, cet homme rentrera chez lui et songera peut être que dans bien d'autres lieux il aurait retrouvé sa voiture sur cales, sans pneus, pare brise explosé, et lui même en slip et sans portefeuille et encore dans le meilleur des cas.

Oui la vie à Saint Bauzille est de bien bonne qualité, et si à Paris on emballe parfois un pont, folie saugrenue et dispendieuse d'un mécène

Fête du 15 août

Je tiens à remercier tout d'abord tous les Saint-Bauzillois qui ont donné spontanément leur obole au fougaset ainsi que ceux qui ont acheté des billets de tombola. Ils ont contribué à la vie du village.

Je remercie aussi tous les commerçants et entrepreneurs sans exception pour leur gentillesse et leurs dons.

Monsieur A. CAUSSE est aussi remercié pour son magnifique attelage qui a sillonné les rues du village.

Nous remercions aussi la commune pour son magnifique feu d'artifice et tous les employés qui ont su le faire briller dans la nuit étoilée de Saint-Bauzille.

Nous ajouterons aussi les canoës de la colonie qui ont illuminé la rivière.

Malgré les bobards entendus Monsieur FABARON nous avait préparé un succulent repas qui a plu à toutes les personnes présentes.

Malgré quelques orages, la fête a été une réussite grâce au bénévolat de certaines personnes. Grâce aux orchestres : Emile Gary, Trait d'Union et Challenger One.

N'oublions pas la Pène pour la retraite au flambeau.

Merci à la pétanque qui a aussi animé le plan d'eau tous les jours. A l'année prochaine.

Jean REBOUL

farfelu, cela nous

arrive ici d'emballer une auto mais c'est bien moins cher et bien plus drôle.

Bruno GRANIER

CATE TOUJOURS, TU M'INTERESSES

D'abord un peu d'histoire :

En 1950, les chercheurs s'intéressent à l'influence de l'environnement et de ses modifications sur nos rythmes biologiques. L'être humain s'adapte aux changements extérieurs en fonction de « synchronisateurs externes », présents dans l'environnement ; cette adaptation nous permet de « nous trouver bien dans notre peau ».

1962 : Les médecins alertent les pouvoirs publics sur le « malmenage » scolaire.

1982 : Les scientifiques affirment la nécessité de prendre en compte les données de la chronobiologie et de reconnaître les influences du milieu familial, des conditions de vie, des rythmes de la vie sociale.

1995 : La semaine des 4 jours est en voie d'extension.

Ensuite un constat :

La France détient le record de la journée de classe la plus longue, mais compte tenu des vacances, elle n'est pas le pays qui compte le plus grand nombre d'heures d'enseignement par an. Les enfants ont la même durée d'enseignement en maternelle et en primaire : 936 h - Belgique 849 h - Espagne : 875 h - Portugal : 920 h - Luxembourg : 936 h - Italie : 1080 h.

D'où cela vient ?

La politique d'Aménagement des Rythmes de Vie des Enfants et des Jeunes (ARVEJ) résulte des efforts conjugués des Ministères de la Jeunesse et des Sports, de l'Education Nationale et de la Culture.

Ses objectifs :

- Placer l'enfant au centre de l'action éducative, lui garantir l'accès au savoir et le développement de ses potentialités physiques, intellectuelles et affectives.

Oui, mais à St-Bauzille, comment cela marche ?

Depuis 1984, le SIVU (Communes de St-Bauzille, Montoulieu et Agonès) a souscrit un contrat avec la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, et les Inspections

Académiques dit CATE : Contrat d'Aménagement du Temps de l'Enfant. Et l'Association Sport Culture Jeunesse du Thaurac qui en assure la Gestion et la coordination. En 1984, c'est Nicole DOL et son équipe qui a mis en route le CATE. Depuis 96 c'est une autre équipe menée par Nouredine ZOUAOU qui a repris le flambeau.

Le CATE prend obligatoirement appui sur le projet d'école, contient des actions éducatives prolongeant les enseignements traditionnels et est élaboré et mis en place par les élus, les enseignants, les parents, les associations sportives et culturelles... A titre d'exemple, les **activités pourvues en 96/97 était** : Arts Plastiques, Conte, Poterie, Eveil musical, Echecs, Danse, Equitation, Escalade, Spéléo, Théâtre, Judo et Lecture (Bibliothèque). Le budget global s'élevait à 56 150 F : 30 000 F (Commune de St-Bauzille), 3 000 F (Commune de Montoulieu), 2 000 F (Commune d'Agonès), 19 000 F (Jeunesse et Sports) et 2 150 F (Cotisations des parents).

Pour 97/98 : les activités retenues sont :

Pendant le temps scolaire : Arts Plastiques, Echecs, Théâtre de Rue, Musique, Bibliothèque, Poterie, Conte, Spéléo, Gym, Judo.

Hors temps scolaire : Danse, Théâtre, Arts Plastiques, Judo, Bibliothèque, Parapente, V.T.T.

Pendant les vacances : Fév. 98 : Spéléo (9-14 ans)

Avril 98 : Canoë-Kayac (9-14 ans)

Fév 98 : Poterie (4-8 ans).

Les nouveautés:

Le CATE élargit ses activités aux adolescents (+ 13 ans)

Il y aura des activités pendant les vacances.

A noter :

A) Les activités sont réajustables en cours d'année (annulation, renforcement, modification...)

B) Les cotisations des parents n'ont pas été modifiées depuis 84 : 100 F par an pour un enfant, 50 F pour le

2ème enfant, gratuit à partir du 3ème.

C) Les cotisations concernent les activités hors temps scolaire, certaines activités avaient été annulées faute de cotisations. Un mode de fonctionnement sera proposé pour l'année 97/98.

D) Seules 20 familles avaient réglé leur cotisation en 96/97, soit : 24 enfants sur 132. Ce qui est très peu.

E) 98 % du budget est utilisé pour les activités.

Nouredine ZOUAOU

Réusites aux examens 1997

* Brevet des Collèges :

AUBIN Cécile
EL OUARDI Mustapha
GOMEZ Christophe
ISSERT Nadège
LAMOUROUX denis

* C.A.P. :

BERTY Julien (paysagiste)
DHOLLANDER Audrey (fleuriste)
EL OUARDI Mohamed (électricité en 1996)
EL OUARDI Lahcen C.F.G.

* B.E.P. : Communication/Secrétariat

BEN DIDOUH Fatima
DELAIRE Mélanie
GAY Marie-Mathilde
HERNANDEZ Mallory

* BAC :

ALCOVERRO Brice
BEN YACHOU Rachid
GUILHOU Philippe
LECAM Violette
LOPEZ Rodolphe
RISO Olivia
SABATIER Guillaume
SANTORO Lore

* Supérieur :

ALLEGRE Vanessa B.T.S.-
Modélisme industriel
ISSERT Yannick - Maîtrise
ISSERT Muriel - Licence de biologie
MILLET Virginie - Bachelor of science
ROUGER Marie DEUG - Biologie
VIDAL Christophe - Professeur d'école
GAY Dominique - Maîtrise

Tempête de neige

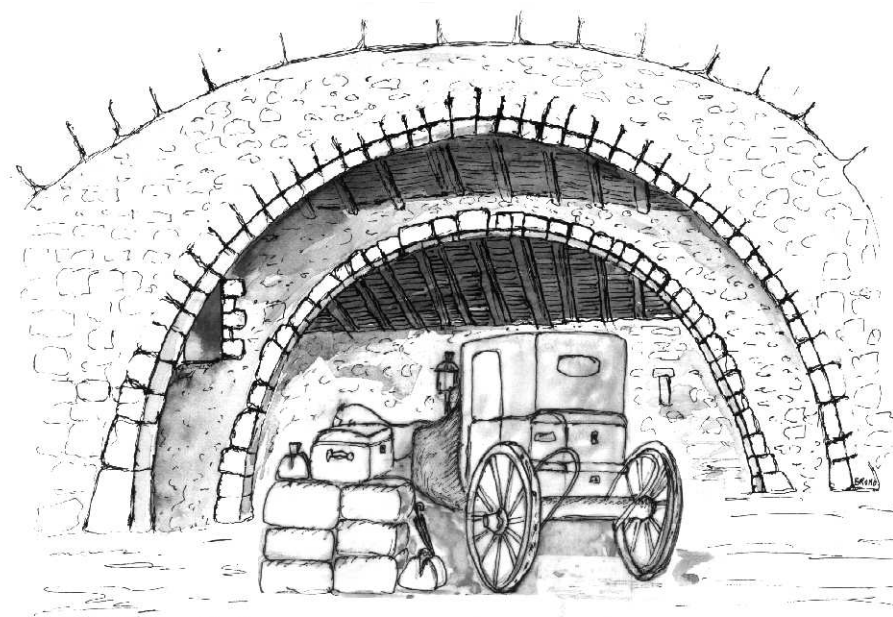
C'est au col de la Cardonille que le temps commença à se gâter vraiment. La diligence avait quitté Montpellier une heure après midi, au croisement de la rue Saint Guilhem et du boulevard Jeu de Paume, longeant le Peyrou et le jardin des plantes, s'était engagée sur la route de Ganges. En ce début d'année 1800 les routes étaient devenues plus sûres et le froid restait plus à redouter que les mauvaises rencontres. Le temps était très bas, le ciel noir et quelques flocons de neige poussés par un vent de nord-ouest étaient apparus dès midi, mais il en fallait davantage pour annuler le voyage de la diligence vers les hauts cantons du tout neuf département de l'Hérault. La voiture n'était qu'à moitié pleine. Y trouvaient place ce jour là un négociant en laine qui regagnait son village après avoir traité une vente de drap auprès de l'administration militaire, une femme âgée revenant d'un séjour chez son fils à Montpellier pour Noël, un muletier venu passer commande en ville, à Lavèrune, de plusieurs hectolitres d'un vin qu'il connaissait, qu'il avait encore goûté dans son taste-vin d'argent, et qu'il projetait de mener vers la Lozère grâce à ses mulets, une "couble" de 12 belles bêtes robustes, capables de porter dans leurs "boutes" -ces outres en peau de boeuf- des quantités incroyables d'un vin qui arrivait encore bonifié par ce voyage. Enfin deux jeunes gens, mariés deux semaines auparavant, qui avaient pu s'échapper en ville quelques jours, profitant des fêtes, avant de s'atteler avec ardeur aux soins du troupeau de 300 brebis : juste avant le mariage de son fils, le vieux père le lui avait confié et donné devant notaire et c'était même la première mention que le garçon avait écrite, comme événement très remarquable, dans le "livre de raison" en parchemin, tout neuf, donné par sa grand mère,

qui rêvait d'y voir notés, au fil des ans, de nombreux jeunes prénoms.

Le Postillon, Rémy, était un petit homme sec, au visage plissé, buriné de toutes ces lieues parcourues au soleil au vent et à la pluie. Ses bêtes l'aimaient car il les conduisait avec douceur et ainsi il pouvait en obtenir des prodiges dans les mauvais cas. Le chemin n'avait plus de secrets pour lui, il en connaissait toutes les pierres et la raideur de ses pentes ne l'impressionnait plus.

En passant à Saint Martin de Londres vers quatre heures on prit encore deux bouscatiers robustes qui s'étaient loués pour le printemps dans un mas de Saint Bauzille pour une coupe de bois. Sur cette place, Rémy eut le souvenir nostalgique des haltes d'été à cet endroit, sous l'énorme platane, près de la vaste fontaine, devant la tour ronde : l'eau était fraîche et les servantes rieuses !. Las ! Ce n'était pas le cas ce jour là : la nuit s'annonçait déjà dans un ciel sans lumière, la place déserte, l'eau ? ah ! oui, fraîche, et même glacée ! Et la neige se mit à tomber vraiment. Au Logis du bois, on s'arrêta pour atteler en plus des deux chevaux du

départ, un troisième en renfort, nécessaire à la rude montée au col de la Cardonille. Le Pilori placé en bas de la côte était alors vide des condamnés que l'on ferrait là régulièrement, à la merci des passants, comme avertissement à l'entrée des déserts du Haut Pays. Ce versant est abrité de la Tramontane, mais, au col, Rémy reçut en pleine figure un vent glacé coupant comme un rasoir, chargé de neige, aveuglant. Des congères se formaient, effaçant la route, traçant une sorte de carte éphémère des zones les plus exposées au vent, dessinant des courbes élégantes rappelant les dunes du désert, mais, surtout, déformant traîtreusement les repères visuels du chemin pour Rémy et pour les bêtes : celles-ci connaissaient la route "par coeur" et leur instinct les guidait. Elles savaient qu'il fallait descendre, avancer vers Saint Bauzille, vers cet admirable relais tout neuf terminé quelques années plutôt, en 1789 comme le rappelait la date gravée sur la clef de voûte du porche d'entrée. C'était "le relais des Trois Rois" . "Trois Rois", parce que, probablement il avait été fondé sous Louis XIV, au



temps du gouvernement général du Languedoc et de l'Intendant DE BASVILLE, qui publiait en septembre 1689 son "ordonnance sur le rétablissement des chemins des Cévennes", puis amélioré sous Louis XV, enfin terminé sous Louis XVI, exactement 100 ans après l'ordonnance DE BASVILLE.

Ce relais s'ouvrait sur l'étroite "grand rue" de Saint Bauzille par une très large porte voûtée en anse de panier, capable de laisser tourner sans manoeuvre un gros attelage et la volumineuse voiture qu'il traînait. Dès l'entrée, l'impression était forte! Le regard se portait d'emblée sur les trois immenses voûtes en plein cintre, oeuvre certainement de maîtres compagnons, héritiers des techniques du moyen âge et de la culture Celte. Ces hommes avaient choisi de belles pierres froides presque blanches. Ils les avaient soigneusement taillées, ajustées, de façon à ce que le mortier n'ait entre elles qu'une place infime, ce qui permettait une très grande rigidité souhaitable pour une telle portée. La construction de ces voûtes avait nécessité un coffrage de bois complexe, véritable charpente qu'on avait maintenue en place pendant des jours pour enfin la "décoffrer" tout doucement en vidant progressivement et simultanément le sable des sacs de cuir sur lesquels elle s'appuyait. Ce qui conduisait doucement à la mise en charge bien répartie de chaque point de la voûte.

Ces trois arches, presque parallèles, supportaient sans autre appui le toit immense, tout en dégageant au sol un espace sans obstacle, fort commode pour la circulation des voitures, des charrettes, des bêtes et des gens : bagages, paille, fourrage, harnais, sellerie, forge, s'y

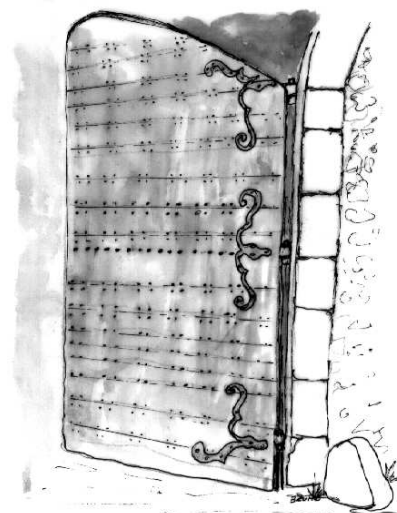
abritaient à l'aise : c'était le refuge parfait et dans cette tempête de neige, chacun, bêtes et gens en rêvait et tendait vers lui de toute son énergie.

Une énergie qui trouva à s'employer un peu avant "la Baraque": tout à coup la voiture s'inclina puis versa sur la gauche, sortie du chemin invisible, dans un mouvement freiné par la congère même qui en était la cause. Il fallu sortir dans le vent glacial, sauter dans la neige, prêter main forte à la manoeuvre, même les deux femmes, courageuses, y aidèrent. Grâce à la force réunie de ces hommes venus d'horizons divers, unis dans l'aventure primitive inchangée depuis la préhistoire, la voiture fut vite remise sur pied. Là, se créèrent, outre des mains crevassées et quelques gelures, les bases d'une bonne amitié.

Le reste du voyage fut plus calme. On passa à "la Baraque" où l'on resta quelques instants, le temps de boire chaud, de faire souffler les chevaux en les bouchonnant, et de dételer le cheval de renfort devenu inutile.

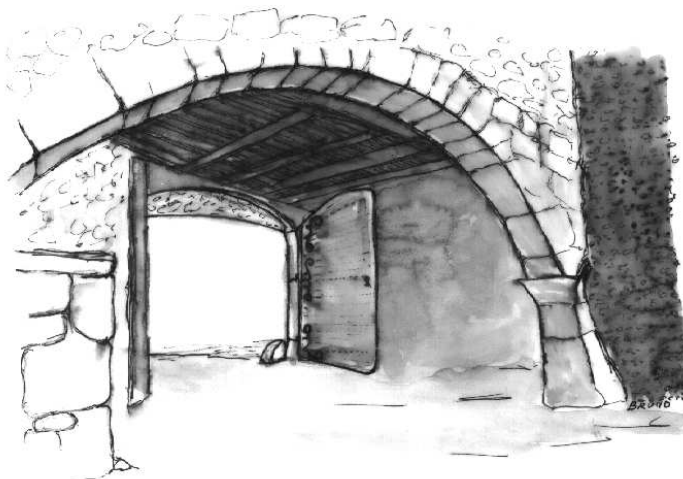
Le chemin devint plat, livré au vent de neige dans la nuit devenue très noire. Au four Cagaïre, Rémy alluma les chandelles, bien abritées du vent dans leurs lanternes aux verres épais biseautés sur les bords, surmontées d'une collerette ajourée laissant passer un peu d'air. La lumière en était faible, mais si rassurante. Les chevaux sentant l'abri proche, avançaient

plus vite, aidés par la descente au flanc de Très PIOCH, d'où, s'il avait fait clair, on aurait vu les lumières de Saint Bauzille. Peu après c'était la grande-Rue, déserte, blanche encore de neige fraîche, à peine éclairée de quelques quinquets, déjà un abri



où chacun se rassurait un peu. Voici la voûte immense du relais des Trois Rois, ouverte à l'instant par les hommes du relais à l'affût depuis longtemps des bruits familiers de l'équipage attendu, la chaleur de l'écurie, de l'accueil de tous les amis venus inquiets aux nouvelles. Chacun racontait l'aventure à sa façon, heureux de son issue. Il fallu se séparer. Le négociant invita ses nouveaux amis à prendre un vin chaud chez lui, et, ensemble, ils traversèrent la rue.

Bruno GRANIER



P.S. Merci à Monsieur et Madame Aimé CARIBENT qui nous ont gracieusement permis de réaliser photographies et dessins et de visiter le relais des Trois Rois.

L' ENIGME PUTOIS.

En évoquant le nom du village, surtout pour la première fois, on s'interroge peut-être sur le sens de Putois.

Quelle est l'origine de ce nom curieux?

A plusieurs reprises, ici même, la thèse des puits à été avancée. D'autres, et non des moindres, ont écrit, voici quelques dizaines d'années, que le nom viendrait de celui de l'arbuste qui pousse dans nos bois et garrigues: le Pistachier. Enfin, tout naturellement, on pense au mammifère du même nom: le putois ou furet. Et si rien de tout cela n'était vrai?

Qu'en est-il exactement?

Le Putois (mammifère).



La première idée ou image qui vient à l'esprit, est celle du mammifère du même nom, animal de la famille des mustélidés, plus connu sous le nom de furet. Mais, nous devons nous méfier des ressemblances trop faciles. Cette charmante bête, que certains prennent maintenant comme animal de compagnie, et qui servait jadis aux chasseurs pour débusquer les lapins de leur terrier, a la réputation de crier. Ne dit-on pas: Crier comme un putois! D'ailleurs, vous l'avez peut-être remarqué, les Saint Bauzillois n'ont pas ce trait de caractère; on s'y dispute bien, mais sans élever le ton. Laissons donc en paix notre furet, paraît-il qu'il n'y est pour rien. Examinons maintenant une autre hypothèse

assez largement diffusée.

Le Pistachier térébinthe.

Il y a quelques années, à défaut d'étude d'ensemble sur la toponymie locale, l'hypothèse que le nom de notre Putois viendrait de ce fameux arbuste, était avancée¹, elle est encore reprise çà et là; voyons ce qu'il en est. Le Pistachier térébinthe (*pistacia térébinthus*) est très répandu dans nos bois, et garrigues; c'est un arbuste résineux, pouvant atteindre cinq à six mètres de hauteur. Il est facilement reconnaissable à son feuillage vert, tirant un peu sur le gris, glabre et caduc. Ses extrémités sont rouge-orangé au printemps et tout le feuillage s'empourpre à l'automne. Il porte des fruits/fleurs de couleur orange virant au bleu en fin d'été, drupes peu charnues, disposés en grappes. Il dégage une odeur caractéristique quand on le coupe, ou quand on froisse son feuillage. Autrefois, par incision du tronc, on en extrayait la résine appelée térébenthine de Chio (île Grecque de la Mer

Egée). Vous remarquerez une gousse sur certaines de ses feuilles; elle est procurée par un puceron parasite, le (*Pemphigella coccifera*). En ouvrant cette gousse vous y



trouverez ces fameux pucerons de couleur orange au printemps, gris en fin d'été. Nous allions, dans le temps, couper les branches pour les donner à manger (*rusquer*) à nos lapins, cela leur donnait, avec le thym (*frigoule*), un goût incomparable; d'ailleurs, certains connaisseurs continuent cette pratique. Ils se régalaient

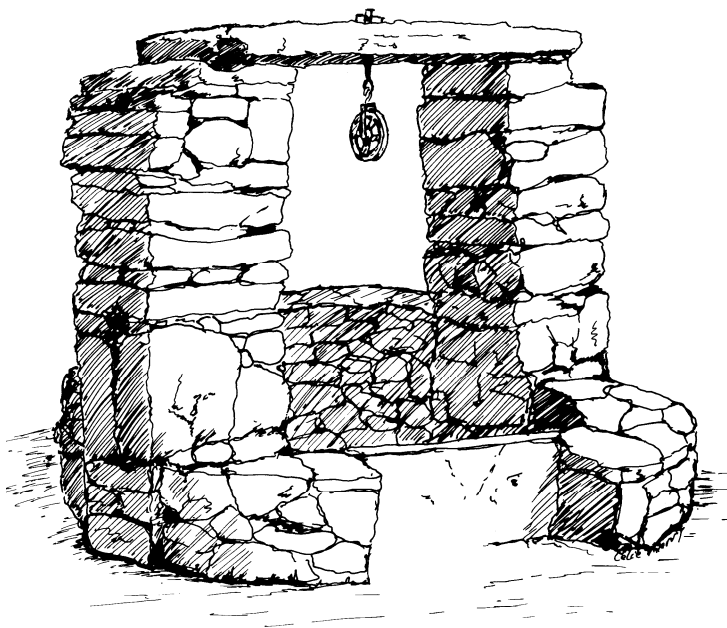
de cette nourriture et ne laissaient que le bois blanchi qui servait de petit-bois pour éclairer ou réactiver le feu. Le Pistachier térébinthe est connu localement sous le nom de (*pudis*) de l'occitan (*pudi*) et du latin (*putere*) c'est à dire, qui sent mauvais. Pour ne rien arranger, régionalement, on assimilerait (*pudis*) à putois². Son odeur est au contraire très agréable et n'a pas, ici, la connotation de "mauvaise" donnée par le dictionnaire. On ne dira pas la même chose du furet; encore que, cela soit peut-être affaire d'hygiène. D'où vient la confusion avec notre Putois? Probablement à cause d'une retranscription défectueuse à partir de ce que les spécialistes appellent l'influence paronymique (mots presque homonymes) mais aussi probablement d'une interprétation fantaisiste. Reconnaissons qu'avec l'odeur du furet et les cris du putois, il n'y a rien là de flatteur pour la réputation de notre village. L'explication est à rejeter, de l'avis même des chercheurs. Laissons le (*pudis*) croître, embellir et parfumer la garrigue et voyons maintenant ce qu'il en est de l'hypothèse la plus répandue ces derniers temps.

Les Puits.

Il y en a beaucoup à Saint Bauzille de Putois. Mais ce constat n'est pas propre au village; il y a aussi beaucoup de puits ailleurs. Les puits et les sources étaient avec les citernes (eau de pluie) la seule façon d'avoir l'eau potable à proximité. L'eau de la rivière servait surtout pour les moulins (grain, huile), les filatures, l'irrigation des jardins et aux lavandières

(*bugadières*) qui, lessive faite étendaient (*espandissaient*) leur linge sur le gravier (*gravas*) ou sur les osiers (*viges*). Ce sujet de l'eau en général et de la rivière en particulier mériterait par ailleurs d'être approfondi pour montrer à travers ses aspects historique et économique notamment, l'influence sur le mode de vie des Saint Bauzillois. Ce qui est spécifique à Saint Bauzille de Putois c'est l'abondance de l'eau, confirmée par la découverte récente de l'importante réserve de la Fous en bordure de l'Alzon et du bois de Sauzet. Car de mémoire locale parmi ceux qui ont vu cette résurgence de la Fous en pleine activité en période de fortes pluies (1958), personne ne

c'est comme une seconde nature et malgré son abondance, on continue ici comme ailleurs à creuser de plus belle pour obtenir ce précieux liquide comme si on redoutait qu'elle vienne à manquer. Il y a au moins quatre ou cinq sourciers dans le village à qui nous pourrions dédier cette devise: "*Coma las pèiras vau al clapas, l'aiga s'amassa dins qu'un trao !*" Comme les pierres vont au tas, l'eau se ramasse dans un trou. Mais revenons à notre sujet. Nous avons localement, une représentation de la forme puits avec Pouzol. C'est un mas situé sur la route allant de Saint Bauzille de Putois à Montoulieu. L'étymologie du nom est tirée de l'ancien occitan, (*Posôl*)



se doutait de l'importance de la réserve révélée grâce à la spéléologie moderne. L'eau est plus que jamais un sujet d'actualité et le village tient en ce domaine une place enviable. L'eau à Saint Bauzille de Putois

diminutif de (*Potz*). Là aussi, la confusion est venue du fait que *Puteus*, puits en latin se rapproche de Putois. Quel est le rapport avec notre Putois de Saint Bauzille? Il n'y en aurait aucun.

Pour savoir d'où vient ce nom de Putois, il nous faut partir non seulement des formes du nom mais aussi des faits (actes) qui se sont déroulés tout au long de l'histoire. Des chercheurs ont compulsé les documents, ils en ont extrait, pour chaque localité, les noms de lieux caractéristiques. Ces noms, regroupés dans un ouvrage³, par famille, date, établissement, (lieu-dit, Manse ou Villa ou encore église) etc. renseigne en outre, sur les références, l'origine et l'étymologie. C'est grâce à cet important travail que nous pouvons aujourd'hui connaître la plupart des noms de lieux dont nous allons parler pour connaître un peu mieux notre histoire.

La première mention.

C'est dans le Cartulaire Gellone (ancienne Abbaye de Saint Guilhem le Désert), par un acte daté du Samedi 14 Octobre 1005, que l'on trouve mentionné pour la première fois la version de ce qui deviendra par la suite Putois. Voici un extrait de cette citation⁴ "...*infra terminum de villae que vocatur Pedoxinis...*"; Cart. Gel. P. 16. C'est à dire : " en limite de la villa (domaine) qu'on appelle Pedoxinis". D'autres ouvrages⁵, indiquent à propos du même acte, la date de 999. Ce décalage dont nous aurons peut-être un jour l'explication, n'est finalement pas très importante à l'échelle du millénaire, surtout si l'on considère qu'un acte n'est que le constat d'une situation plus ancienne. Quelle est la plus

antique des appellations, Saint Bauzille ou Pedoxinis? Un fait pourrait nous éclairer; hélas, l'auteur qui le rapporte ne le date pas. Il s'agit de la donation (restitution?) par Bernard fils de Bérenger comte de Melgueil de "l'église de St Bauzely dans le terroir d'Agonez" à l'évêque Ricuin.⁶ Ce fait, non daté, est à situer entre 975 et 999. Faut-il y voir l'origine de l'appellation de "Coste Bernadonne" retrouvée sur un plan aux armoiries de l'évêque daté de 1786?⁷ Mais revenons à l'acte de 1005. Voici le titre de l'acte, tel que nous le rapportent les auteurs du Cartulaire de Gellone

*"DONATIO MANSI
<PLAGIAS> IN COMITATU
SUBSTANTIONENSE, ET IN
VIGARIA AGONENSE MANSI
JUXTA VILLAM
<PEDOXINIS> ET VILLAE
<APPENNARIAE>, A DIDA
FEMINA"*

C'est la donation faite à Dida fémina du mas de la Plage, dans le Comté de Substantion, et la Viguerie d'Agonès. Cet acte nous fournit de précieux renseignements qui mériteraient d'être approfondis. L'époque est celle du règne de "Rothberto rege", (Robert-le- pieux 996-1031). La Plage (le versant), c'est le Mas qui est à gauche en allant de Saint Bauzille de Putois à la Rouquette. C'est en précisant les limites de ce *mansi* (résidence, exploitation) que *Pedoxinis* apparaît comme limite sud. A l'ouest c'est le milieu du fleuve "médium flumen" avec ses deux moulins. Il s'agit probablement des vestiges de nos deux moulins à

l'entrée de la Combe. Celui du Moulin Neuf (canoës), qui reste encore debout, qu'on appelait Moulin de l'Onde et qui a cessé de fonctionner, comme moulin à blé à la fin du 19e siècle avec la famille Cambacédès. L'autre, deux cents mètres en amont, dit Moulin Vieux, qu'on a malheureusement laissé démolir (il était debout encore dans les années 1980) Il n'en subsiste que les restes de chenal; remarquez les pieux immergés plantés dans la roche.

De Pedoxinis à Putois.

Comment de Pedoxinis le nom a-t-il pu se transformer pour aboutir à Putois? Cette évolution sur une aussi longue période est probablement le fait de transcriptions peu rigoureuses à partir d'une transmission orale, dans un contexte d'évolution linguistique. Ainsi sur cette longue période, relève-t-on plusieurs dizaines de formes différentes. Nous n'en citerons que quelques-unes pour analyser l'évolution: De (*Peduci*), (**Pedussio**) au **12e siècle**, en passant par (*Pesues*) (*Peduzis*), ou encore, (*Bezueies*), bref nous arrivons au **16e siècle avec notre fameux (Pedu(s)sio)**. C'est à cette même période que nous voyons apparaître (*Petueys*), (*Petoys*), qui seront les ancêtres immédiats de (St *Bausile d'Araus*) ou de **Putois**, milieu du 18e siècle. A la révolution, le village s'appellera, (*Belherault*).⁸

Cette énumération, nous permet

de constater que la forme qui revient le plus souvent est celle de **(Pedus(s)ius)**. Elle apparaît très tôt (12^e siècle) et se maintient relativement tard (16^e siècle). **Ce n'est que vers 1740 qu'on relève notre Putois actuel.** Remarquons que la forme (*Peteys-oys*) apparaît un peu après l'obligation faite par François 1^{er} (1515-1547) d'employer le Français à la place du Latin.



L'homme appelé **Pedusius**.

Ainsi, avec **(Pedusius)** nous tenons le bon bout. Nous savons que l'acte du cartulaire de Gellone (1005) indiquait *Villae que vocatur*," domaine appelé Pedoxinis. Il s'agit tout simplement du nom du propriétaire. Pour de nombreux villages, nous retrouvons le même schéma. Nous avons ici plusieurs exemples de ces implantations de "villae" ou domaines gallo-romains, tel le hameau de Valrac (valérius). Une personne s'installe, avec le temps le domaine prend le nom du propriétaire/exploitant, il se

développe, devient village ou même ville, survit tel quel, ou encore, disparaît, cela dépend de nombreux facteurs qui souvent nous échappent. D'autres noms ont pour origine le caractère des lieux comme par exemple la Sauzède, lieu planté de saules etc..

L'empreinte Gauloise.

Maintenant que nous savons qu'il s'agit d'un nom de personne, inutile d'aller chercher ailleurs d'autres explications. Et pourtant nous restons sur notre faim. Qui était cette personne? Ou tout au moins, que signifie ce nom? Une fois encore, il nous faut faire appel à la science et notamment aux spécialistes de l'anthroponymie. Avec les toponymistes Ils nous enseignent trois choses aux quelles nous adhérons, jusqu'à preuve du contraire, et en guise de conclusion. La première est que la *Villa que Vocatur Pedoxinis*" était un **domaine gallo-romain**. La seconde, que **(Pedoxinis)** devenu **(Pedusius)** est un **nom d'homme**, d'origine probablement gauloise; si l'on considère la première partie du nom (déterminant), le suffixe

est latin. La dernière enfin, c'est que nous ne savons rien de l'étymologie du nom. Dans une autre étude Frank R. Hamlin⁹ relève que plusieurs noms à thème gaulois comme Brissac, Coupiac, Issensac pour la même commune, se retrouvent près de la haute vallée de l'Hérault. ce qui fait dire à cet auteur *Ailleurs, dans l'Hérault, les colons romains semblent avoir eu affaire surtout à des peuples pré-celtiques; mais ici, l'empreinte des Gaulois est indubitable*" Avec son fameux **(Pedoxinis)** devenu Putois, Saint Bauzille de Putois a la particularité d'avoir un nom unique et original. L'écrire en entier connaître et diffuser son origine c'est contribuer à la connaissance historique. Ainsi nous serons en mesure de préserver cet élément primordial de notre patrimoine culturel, le Nom de Saint Bauzille de Putois.

M.Y. Caizergues; Sept.1997.

¹ G. Combarous: *Index de noms de lieux et de Personnes dans le Cartulaire de Gellone*, p. 97.

² Alibert Louis; *Dictionnaire Occitan-Français*; I.E.O.

³ Frank R. Hamlin : *Les Noms de Lieux du Département de l'Hérault*; Lacour Editeur.

⁴ *Cartulaire de gellone* P. Alaus, l'Abbé Cassan, E. Meynial; J. Martel, 1897.

⁵ Frank R. Hamlin: *Les noms de lieux...*

⁶ Ch. d'Aigrefeuille; *Histoire de la Ville de Montpellier T3* P. 21 Lacour Editeur.

⁷ Archives Départementales de l'Hérault: G 1654.

⁸ Jean Sagnes, Michel Peronnet; *La révolution dans l'Hérault*, p. 99.

⁹ Frank R. Hamlin; *La toponymie Gallo-Romaine de l'Hérault dans Mélanges de Philologie Romane offerts à Charles Camproux*, T2, p.915; C.E.O. 1978.

ACTIVITES 1997/98 pour tous à Ganges

Pour la population
de Ganges et des
communes environnantes dont St Bauzille

Enfance
Jeunesse
Adultes

ENFANCE 6 - 11 ANS

Les ateliers culturels

Atelier Théâtre : pour les cours moyens
au programme: exercices, improvisation spectacle...
tous les mardis de **17H à 19H** au Théâtre Albarède à partir du **mardi 07 Octobre**.

Atelier Arts Plastiques : pour les cours élémentaires et cours moyens pour ceux qui aiment la couleur, les matières et les surprises...
tous les mercredis de **10H à 12H** au Centre Social à partir du **mercredi 08 Octobre**

Atelier Contes : pour les cours préparatoires et cours élémentaires création d'histoires avec une conteuse professionnelle
tous les mardis de **17H à 19H** au Centre Social à partir du **mardi 07 Octobre**.

Accompagnement scolaire

pour les cours préparatoires et cours élémentaires besoin d'aide pour tes devoirs ? les lundis, mardis, jeudis, vendredis de **17H à 18H30** au Centre Social à partir du **22 Septembre**.

Centre de loisirs 6/11 ans

Activités proposées : jeux collectifs, sorties (mer, spectacles, piscine ... randonnées, séjours à thème (ski ...)
tous les mercredis de **14H à 18H** au Centre Social à partir du **01 Octobre** et pendant les petites vacances scolaires.

JEUNESSE 12 - 17 ANS

Un centre de loisirs "Le Refuge"

Où ? : au Foyer des Jeunes 31, rue Croix de Figou à Ganges.

Pourquoi ? : loisirs, jeux, sorties, rencontres, fêtes, découvertes...

Pour qui ? : tous les jeunes âgés de 12 à 17 ans.

Quand ? : à partir du **01 Octobre** tous les mercredis et 1 samedi par mois de **14H à 18H** et pendant les petites vacances.

Des ateliers culturels

Quoi ? : Théâtre.

Pourquoi ? : d'abord pour jouer et se faire plaisir, ensuite pour développer la confiance en soi... se mettre en situation valorisante... acquérir un savoir-faire... s'exprimer et écouter l'autre...

Quand et où ? :

pour les 6ème/5ème, le mercredi de **10H à 12H**, pour les 4ème et plus, le mercredi de **18H30 à 20H30**, au théâtre Albarède à partir du **08 Octobre**

Un accompagnement scolaire

Pourquoi ? : être aidé à faire ses devoirs avec les copains dans un endroit sympa. **Où ? :** au Centre Social.

Quand ? : tous les lundis, mardis, jeudis, vendredis de **16H30 à 18H30** à partir du **22 Septembre**

Pour qui ? : les élèves de 6ème et 5ème.

Avec qui ? : les animateurs du Centre Social et des bénévoles.

ADULTES

Un accueil pour les 18-30 ANS

Où ? : Espace Rencontre au 22, Grand'Rue.

Pourquoi ? : écouter, dialoguer pour faire émerger des projets, mettre en place des actions (offre de services, activités de proximité, animations...).

Quand ? : les lundis et vendredis de **9H à 12H** à partir du **22 Septembre**

L'alphabétisation

Pour qui ? : toutes les personnes qui désirent apprendre ou se perfectionner à la lecture et l'écriture.

Pourquoi ? : lire et écrire avec le sourire.

Quand ? : tous les lundis et jeudis de **14H à 16H** à partir du **22 Septembre**.

Où ? : au Centre Social.

Un atelier couture

Pour qui ? : celles qui veulent apprendre, échanger, transmettre l'art de la couture dans une ambiance conviviale.

Quand ? : un vendredi sur deux de **14H à 16H** à partir du **10 Octobre**.

Où ? : à l'Espace Rencontre - 22, Grand'Rue.

Un atelier "bien être femme"

... Sortir de la maison, oublier le quotidien, s'évader, penser à soi quelques moments, dans un espace convivial, avec d'autres femmes, autour de soins esthétiques... Un vendredi sur deux de **14H à 16H** à partir du **17 Octobre**

à l'Espace Rencontre - 22, Grand'Rue

Pour toutes celles qui veulent être belles et s'exprimer.

Un espace expression libre

Tout ce que vous direz sera retenu pour vous rendre la vie meilleure.

Vos propositions, suggestions, concernant la vie du quartier, vos problèmes de voisinage, de cadre de vie... Venez vous exprimer à l'Espace Rencontre - 22, Grand'Rue, et ensemble nous ferons avancer les choses

Ouvert à tous, tous les jeudis de **14H à 17H30** à partir du **22 Septembre**.

Information et inscription au Centre Social,
6, rue Nouzeran Chevas 34190 Ganges Tél : 04 67 73 80 05

Un si beau plan d'eau !

9 h du matin. Samedi 20 septembre

En ce beau jour de l'été finissant, l'extrémité du plan d'eau offrait un décor merveilleux de fraîcheur et de lumière. Nous étions quelques peintres à essayer de fixer sur le papier nos impressions face à l'entrée des gorges, déjà envahies à gauche par le soleil

Regrettons cette fausse note dans l'harmonie de ce lieu

du matin, avec cette grande façade blanche légèrement teintée d'orange sous la croix de Saint-Mécisse et, encore dans l'ombre bleue à droite, où le massif du Thaurac s'éclairait tout doucement sur la bordure de ses crêtes. Le ciel, d'un bleu transparent, se reflétait, avec les rochers nus et les feuillages d'un vert tendre déjà éclaboussé du jaune d'ocre de l'automne, dans le lit lisse et calme de l'Hérault. Pas un bruit sinon l'écho lointain et affaibli d'un cri d'oiseau qui semblait se perdre dans l'immensité du paysage. Je me reculais un peu pour vérifier que mes premiers coups de pinceau ne trahissaient pas trop la magie perçue par mes yeux lorsque, horreur ! mon pied manqua de quelques millimètres un magnifique excrément caché dans l'herbe. A deux mètres de là, son frère m'attendait, tout frais. Un peu plus loin, d'autres de la même espèce me guettaient, plus ou moins tendres ou plus ou moins secs, dans l'herbe fraîche ou dans le gravier du chemin. En suivant, le matin, les yeux levés, distrait par le cadre environnant, je n'avais pas vu cette population à la fois discrète et omniprésente, et c'est miracle que je n'aie pas écrasé l'un ou l'autre de ces... « estrons ». Philosophe, j'ai continué à peindre, avec mes collègues, tout en prenant garde au moindre de mes déplacements. Quelques rares promeneurs sont passés, certains avec leur toutou en laisse, comme le leur demande la pancarte planté au début de la promenade. D'autres, « humains » ou « canins », seuls et sans laisse. Je n'avais pas envie de demander aux uns et aux autres leur rôle dans mes désagréables rencontres ci-dessus. Après tout, bêtes et gens communiaient ensemble dans le plaisir de cette belle matinée

sur la berge de la rivière et il ne fallait pas gâcher ce plaisir partagé. Par contre, il n'est peut-être pas inutile d'en parler dans ces pages, car je ne suis pas le seul à regretter cette fausse note dans l'harmonie de ce lieu idyllique dont St-Bauzille peut se féliciter.

Aux bêtes, il n'y a rien à dire : elles vivent suivant leur nature. A leurs maîtres, du moins s'ils ne leur imposent pas les contraintes de l'hygiène publique, on pourrait demander s'ils seraient d'accord que les humains, et en particulier les enfants, aient les mêmes libertés que leurs bêtes, ici sur les berges de l'Hérault, comme ailleurs dans le village.

Il y a quelque temps, une St-Bauzilloise nous avait fait parvenir sa protestation indignée contre l'acte odieux et terriblement dangereux de ceux qui semaient du poison dans la rue pour empoisonner les chiens errants. Et nous l'avons volontiers publiée. Mais peut-être y aurait-il quelque chose à changer dans un comportement devenu traditionnel il est vrai, qui pourrait, à la limite, constituer une provocation à ces regrettables excès.

En attendant d'en arriver à ces changements souhaitables (et les changements souhaitables sont toujours difficiles et lents) ne pourrait-on pas, par exemple, comme cela se fait dans certains pays étrangers et même parfois en France, prévoir, ici ou là, dans les lieux publics, des espaces réservés pour nos amis les toutous qui, eux, ne verraient sans doute aucun inconvénient à se soumettre aux règles que les humains eux-mêmes, acceptent depuis quelques générations pour leur propre compte.

A savoir qu'on ne fait pas ses besoins n'importe où, mais le plus discrètement possible.

Qu'en pensent nos lecteurs ? Le Publiaire aimerait se faire l'écho de leur avis ?

Jean SUZANNE

Dépression saisonnière

Avec le retour des mauvais jours, certaines personnes ont le moral qui flanche.

La dépression saisonnière est une vraie maladie qui touche principalement les femmes et qui se guérit par la lumière.

Goût à rien, humeur maussade, manque de punch, envie de se réfugier dans le sommeil. Avec le retour de l'automne, certaines personnes ont le moral en berne et connaissent une baisse de régime.

Elles ont un besoin accru de sommeil, tendance à somnoler dans la journée et présentent souvent une hyperphagie orientée surtout vers des aliments sucrés.

D'autres signes peuvent être associés : tristesse, irritabilité, manque d'initiative, tendance à l'isolement, signes d'une vraie dépression mais disparaissant spontanément avec les beaux jours ou lors d'un voyage sous les tropiques pendant l'hiver.

Le traitement de la dépression saisonnière repose en priorité sur la luxthérapie dont le principe est de s'exposer le visage sur une lumière spéciale très intense durant en moyenne 30 minutes chaque matin.

En France, un certain nombre d'hôpitaux sont équipés de salle de luxthérapie pouvant rendre service à ceux qui ne peuvent changer de latitude.

Michelle BRUN

(Extrait de revue spécialisées)

Conseils anti-déprime

- * Profitez au maximum de la lumière naturelle.
- * Evitez de rester enfermé toute la journée. Même une petite promenade d'un quart d'heure est bénéfique.
- * Lorsque vous travaillez, veillez à ce que votre bureau soit bien éclairé.
- * Levez vous à heure fixe.
- * En cas de fatigue, n'hésitez pas à suivre une cure d'oligo-éléments et de vitamines. Des déficiences en vitamines B et en magnésium notamment peuvent accentuer une fatigue nerveuse.
- * Si cela vous est possible, passez vos vacances d'hiver sous les tropiques ou à la montagne car la lumière y est particulièrement vive. Si malgré vos efforts, votre déprime persiste, consultez un médecin pour parler de votre mal-être.

Association-Intermédiaire

Solidarité-Insertion (Ganges)

Début juin 1997, Solidarité-Insertion prenait pignon sur rue au n° 3, place Fabre d'Olivet à Ganges.

C'était l'aboutissement d'une démarche commencée deux ans plus tôt à l'initiative d'Henri Gineys, responsable local du secours catholique, démarche ayant abouti au printemps 97 à l'agrément préfectoral indispensable.

Les personnes qui composent l'équipe réunie autour d'Henri Gineys étaient engagées bénévolement depuis plusieurs années déjà dans des activités de solidarité sur Ganges, donc au contact avec beaucoup de personnes vivant, hélas ! ce qui se cache, mal, sous le mot de précarité... et dont certaines exprimaient une demande forte sur le thème : « Trouvez-nous du travail ! »

Le concept « Association-Intermédiaire » apparu au milieu des années 80, précisé par une lettre ministérielle du 11/12/1987, peut se définir, en allant au plus simple, comme une « passerelle » entre le monde du travail et le monde des sans travail.

Concrètement, il s'agit de **repérer les personnes** qui cherchent à retrouver une activité (quelles compétences ? quels désirs ? quelles possibilités ?) parce qu'elles tiennent à restaurer leur image sociale - se rendre utile contre un salaire - après une période plus ou moins longue de galère ou de chômage.

En même temps, et comme par symétrie, il s'agit de recenser en permanence sur le secteur **toutes les propositions ou possibilités de travaux ponctuels** (de quelques heures à quelques jours) pour lesquels les salariés à plein temps font défaut.

Ensuite reste à mettre en rapport une demande avec une offre et à suivre la réalisation de ce mini-contrat...

L'Association-Intermédiaire joue donc un rôle d'**employeur** dans le cadre des dispositions légales qui

ont multiplié les contraintes afin que les tâches possibles dans ce système n'entrent pas en concurrence avec le système artisanal, industriel ou commercial. Ce qui, vu la conjoncture, se comprend aisément. On y veille.

Le créneau visé par l'Association est donc très étroit. Rien à voir avec une agence d'interim. Ce n'est pas le profit que nous visons ! mais bien plutôt à travers des relations de proximité, à privilégier les dimensions humaines et sociales : retrouver la confiance en soi et dans les autres, se reconnaître capable à nouveau de remplir une tâche précise et d'évoluer...

Solidarité-Insertion Ganges n'en est qu'à ses premiers pas. Qui sont encourageants. Au cours de l'été, 500 heures de travail ont été distribuées, réparties sur 5 personnes. Bilan modeste, certes. Mais nous ne voulons pas devenir des « gros » et nous savons bien que nous n'allons pas résoudre la question du chômage sur le bassin de Ganges.

Pour aller au-delà des traits de cette esquisse rapide, on peut appeler ou faxer au 04 67 73 46 44. On peut aussi venir parler aux heures de permanences :

le mardi de 17 à 19 h

le vendredi de 10 à 12 h

au n° 3 Place Fabre d'Olivet à Ganges.

Lucien GILLES

NOTA : Les besoins visés par l'association existent aussi à St Bauzille, d'où la présence de cet article dans le Publiaire. Le conseil Municipal de St Bauzille a accordé une subvention à l'association "Solidarité-Insertion" au cours de sa réunion du 29 août 97.

"BRADERIES "...

Désireux de vous tenir au courant des actions menées grâce à vos achats lors des deux précédentes braderies qui ont eu lieu à la Salle Polyvalente du Village, voici quelques renseignements sur la destination de nos recettes.

Nous avons décidé de donner :

- à la Communauté de la Celle située à Pont d'Hérault qui a le mérite d'accueillir les sans-logis.

Ces derniers acceptent de fournir en échange un travail journalier encadré par un ménage qui leur consacre leur vie.

Ceux qui connaissent ce lieu peuvent témoigner de l'ambiance fraternelle qui y règne.

- à l'Association REGARD'AILLEURS créée à Sumène.

Cette association fait des missions régulières en Roumanie et grâce à nos dons a pu améliorer le Noël de quatre foyers défavorisés.

- au Secours Catholique,

- au MOUVEMENT ATD QUART MONDE pour son action d'aide aux enfants des rues,

- au Père Pédro OPEKA à Madagascar, qui nous a alertés par un appel lancé à la TV le 25 Février dernier sur l'urgence des familles qui ont tout perdu dans le cyclone - actuellement 15000 personnes dont plus de la moitié sont des enfants.

- à HANDICAP INTERNATIONAL qui apporte soins aux blessés et aux victimes des mines antipersonnel partout dans le monde,

- à MISSIONS SANS FRONTIERES pour son action Camps d'été aux enfants des familles très pauvres ou d'orphelins en Albanie, en Ukraine et en Moldavie ...

- à la Fondation EQUILIBRE fondée à Lyon qui agit en Afrique

(Rwanda, Burundi, Ouganda ...)

Mêmes modestes, nous pensons que nos gestes sont utiles.

La dernière braderie s'est tenue le Samedi après-midi 18 Octobre et le Dimanche 19 Octobre à la Salle Polyvalente.

D'avance nous remercions les personnes qui nous apportent des vêtements et objets en bon état les jeudis et samedis matin de 10 h à 12 h rue Neuve - Si possible ne pas laisser les sacs dans la rue sous la pluie

Le collectif Entr'aide du Thaurac

Problèmes de voisinage (suite)

Dans le dernier numéro, nous avons évoqué le problème des espaces incultes non entretenus. Cette fois nous rappellerons quelques droits et devoirs des propriétaires de jardins par rapport à leurs voisins.

Murs mitoyens :

C'est-à-dire murs bâtis **sur** la limite de séparation entre deux terrains. Les deux voisins en sont propriétaires, chacun pour la partie édifiée sur son terrain, les deux ont la charge de l'entretenir. On peut s'appuyer sur un mur mitoyen pour une construction dotée d'un permis de construire. On peut même y enfoncer une poutre dans presque toute l'épaisseur du mur à condition de laisser un espace résiduel de 5,4 cm du côté du voisin. S'il n'y a pas de mur mitoyen, chacun peut bâtir un mur de séparation sur son terrain sans empiéter sur le terrain du voisin, avec ou sans l'autorisation de celui-ci, dans le respect des règles générales ou locales (hauteur, nature, etc.). On peut faire pousser des plantes sur un mur, à condition de ne pas l'endommager s'il est mitoyen, et qu'elles ne le dépassent pas, qu'il soit privé ou mitoyen.

Haies mitoyennes :

Les fleurs et fruits qui y poussent appartiennent aux deux voisins. Si un arbre pousse dans cette clôture, pour l'arracher, il faut que les usagers locaux le permettent et que les deux voisins soient d'accord. Vous avez également, si cela vous chante, le droit de supprimer la partie de la haie qui pousse sur votre terrain mais, à la place, vous devez bâtir un mur qui est votre propriété exclusive.

Plantations :

Si les branches d'un arbre du voisin dépassent sur votre terrain, vous pouvez lui demander de les couper, mais vous n'avez pas le droit de le faire vous-même. Si c'est un arbre fruitier, vous ne pouvez pas en cueillir les fruits ; par contre ceux qui tombent sur votre sol vous appartiennent. Et si les racines de cet arbre dépassent sur votre terrain,

vous avez le droit de les couper au niveau de la limite de terrain.

Les distances minimales de plantation par rapport à la limite de propriété peuvent être imposées par des usages locaux ou un règlement de lotissement. S'il n'y en a pas, c'est le code civil qui s'applique : les arbres de plus de deux mètres de haut doivent être plantés à au moins deux mètres de cette limite. Ceux n'atteignant pas deux mètres (par nature ou par la taille) ne doivent pas être plantés à moins de 50 cm du terrain voisin. Sauf, dans ces deux derniers cas, si un accord entre voisins l'autorise ou si des plantations enfreignent ces règles depuis plus de 30 ans sans avoir soulevé de réaction.

Vues et servitudes :

Si vous voulez faire une fenêtre dans le mur de votre maison pour avoir du jour ou « de la vue », il faut que la limite de votre terrain soit au moins à 1 m 90 en face de cette fenêtre, ou au moins à 0 m 60 de la limite du terrain coté gauche ou coté droit de cette fenêtre (vue oblique). Par contre, aucune contrainte de distance pour une « ouverture libre » (vasistas donnant sur le ciel par exemple) qui ne permet pas de voir chez le voisin.

De même, si vous renoncez à la « vue », mais si vous vouez avoir « du jour », vous pouvez faire un « jour de souffrance », c'est-à-dire une ouverture verticale obturée par un verre translucide, non transparent, et non ouvrable, à condition qu'il soit à 2 m 60 du sol au rez-de-chaussée ou à 1 m 90 du plancher en étage.

Droit de passage :

Si vous êtes propriétaire d'un terrain sans accès, vous avez, légalement, le droit de passer chez le voisin pour y aller. Les conditions de ce passage peuvent être admises tacitement par les deux parties mais il est prudent d'établir, avec les voisins, une convention devant notaire. En cas de désaccord, le seul recours est la voie de justice.

Commentaire du Publiaire :

Il existe beaucoup d'autres règles de « bon voisinage » dans la loi, les usages ou les règlements. Les quelques unes citées ici sont extraites d'un article du numéro de mai 1997 de « Notre temps ». Nous y reviendrons pour les compléter si le besoin s'en fait sentir. Mais nous ne sommes pas spécialistes du droit. En cas de problème important, n'hésitez pas à consulter les instances autorisées : la mairie, le géomètre expert, le conciliateur de justice, la D.D.E., le notaire, etc. Il vaut mieux réfléchir et s'informer correctement avant de prendre une décision qui, si elle est trop hâtive, risque d'être regrettée un jour ou l'autre.

De toute façon, les lois et règlements sont faits pour faciliter la vie sociale et non pour s'y substituer. D'où l'importance primordiale de **la bonne qualité des relations entre voisins**. Une franche explication, dans le calme, la connaissance des droits et devoirs réciproques, le respect de l'autre et le désir d'aboutir à un accord qui ne lèse personne sont toujours préférables à un affrontement immédiat en justice. Si ce recours est inévitable dans certains cas, il entraîne du temps et des dépenses difficiles à prévoir et souvent des détériorations graves et durables dans les rapports humains. Qui ne connaît, à St-Bauzille comme ailleurs, le cas de mauvais rapports entre voisins dus à des conflits mal résolus dans le passé ? Contre toute logique raisonnable, il arrive même que ces mauvais rapports se transmettent d'une génération à l'autre, même si leur cause initiale est de plus en plus floue dans les mémoires.

Disons, pour conclure que, dans les rapports de voisinage, comme dans beaucoup d'autres cas, la connaissance des règles est nécessaire. Mais une vertu est encore plus nécessaire, aux juges comme aux particuliers, c'est la sagesse, sans laquelle aucune vie sociale n'est possible.

Jean SUZANNE

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL LE 29 AOUT 1997

Le vingt neuf août mil neuf cent quatre vingt dix sept, à vingt et une heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Francis CAMBON, Maire.

Présents : MM. AUBIN P ; BOURGADE L ; CAMBON F ; CLEMENT P ; DEFLEUR J ; FLOURIAC G ; ROUGER P ; REBOUL J ; VERDIER P.

Mmes BOUVIE B ; CLAIRET L ; RICOME M.

Absents : Mme PEYRIERE M (procuration à Mme BOUVIE)

M. OLIVIER (procuration à M. CAMBON)

M. ISSERT

Secrétaire de séance : M. CLEMENT P.

Le procès verbal de la séance précédente ayant été approuvé, Monsieur le Maire ouvre la séance de ce jour qui appelle l'examen des questions suivantes :

I - CONVENTION CDT :

Le CDT Hérault Tour propose une adhésion à son service pour la gestion des réservations du Campotel à partir de janvier 1998. Le Maire donne lecture d'une convention fixant les modalités de cette adhésion.

Le Conseil Municipal à l'unanimité refuse l'adhésion à ce service.

II - AGENCE FONCIERE :

Monsieur le Maire donne lecture d'une lettre de M. VILLARET qui propose à la commune d'adhérer à l'Agence Foncière de l'Hérault. Il rappelle le rôle de cette dernière, et notamment le soutien juridique et technique qu'elle apporte aux communes. Cette adhésion devrait permettre aux communes de former un collège des communes adhérentes et d'élire parmi ce collège un certain nombre de communes qui les représenteront aux assemblées générales.

Le Conseil, à l'unanimité, accepte d'adhérer à l'Agence Foncière de l'Hérault et autorise le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la poursuite de cette affaire.

III - GIRATOIRE :

Monsieur le Maire donne lecture d'une convention qui détermine les obligations de la commune en matière de responsabilité et d'entretien de l'Ilot Central du giratoire de l'Auberge et de ses abords après sa construction.

Le Conseil, à l'unanimité, approuve les termes de cette convention, et autorise le maire à la signer.

IV - STERILISATION DE L'EAU :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet relatif aux travaux de chloration et télésurveillance des installations établi par la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt et estimé à 144.800 francs hors taxes, adopté par délibération en date du 16.12.1996.

Quatre entreprises ont été consultées et leurs propositions sont les suivantes :

-SAUR : 104.100 F.H.T. y compris option inversion automatique des bouteilles de chlore

-CHAVREROCHÉ : 117.806 F.H.T.

-CISE : 170.600 F.H.T.

-SDEI : lettre d'excuse

Monsieur le Maire propose au Conseil de retenir l'offre de la SAUR moins disante.

Le Conseil, à l'unanimité :

-adopte la proposition du Maire

-décide de retenir l'offre de la SAUR pour un montant de 104.100 F.H.T.

-autorise le Maire à signer tous documents nécessaires pour mener à bien cette opération.

V-SIVOM GANGES LE VIGAN :

Monsieur le Maire donne lecture d'une lettre de Monsieur le Président du SIVOM GANGES LE VIGAN, qui fait part de la demande d'adhésion des communes des cantons de TREVES et d'ALZON.

Ces communes seraient redevables de la contribution statutaire et participeraient aux actions communes menées par le syndicat.

Le Conseil, à l'unanimité, accepte l'adhésion des communes des cantons de TREVES et d'ALZON au SIVOM GANGES LE VIGAN.

VI-CFMEL :

Monsieur le Maire donne lecture d'une lettre de Monsieur le Président du CFMEL, qui l'informe de la décision de retrait prise par le Conseil Municipal de Béziers.

L'accord des 2/3 des collectivités adhérentes étant nécessaire, Monsieur le Maire demande au Conseil de se prononcer sur ce retrait.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable au retrait de commune de Béziers du CFMEL.

VII-BALISAGE :

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de convention présenté par le Conseil Général pour la mise en place d'un itinéraire de randonnée équestre qui emprunterait l'ancien chemin de Ganges à Montpellier et le chemin des Beautés.

Cet itinéraire serait balisé par le Conseil Général.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les termes de cette convention.

VIII-CENTRE AERE :

Comme chaque année Monsieur le Maire propose de renouveler la participation de la commune au centre aéré de Ganges.

A l'unanimité, le Conseil Municipal accorde une participation de 30F par jour et par enfant.

IX-DON A LA COMMUNE :

Monsieur le Maire rappelle les termes de la lettre de Monsieur le Docteur Ginestie en date du 3 juin 1997, par laquelle celui-ci fait part de son intention de faire don à la commune d'une maison lui appartenant 4 Place du Christ

Au cours d'une entrevue qui a eu lieu à Montpellier, Monsieur Ginestie a confirmé son intention, laissant à la Municipalité le choix de l'usage qui en sera fait.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte ce don, et autorise le Maire à signer tous les actes correspondant à cette opération.

X-INSCRIPTION EN NON VALEUR :

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que certaines taxes relatives à la redevance d'eau et des ordures ménagères n'ayant pas pu être recouvrées, il convient de les inscrire en non valeur afin de régulariser les écritures.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cette inscription.

XI-ACQUISITION DE TERRAINS :

1-Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les difficultés rencontrées par Monsieur Garcia pour accéder à son logement. En effet, le seul chemin communal lui permettant cet accès est un escalier, et il est donc impossible à tout véhicule de s'approcher, ce qui pourrait être grave en cas d'accident.

Afin de remédier à cet état de fait, Monsieur le Maire propose l'acquisition pour le franc symbolique d'une parcelle de terrain appartenant aux Lutins Cévenols.

Cette acquisition permettrait la réalisation d'un chemin et d'un parking.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à acheter ce terrain, à effectuer les travaux nécessaires, et à signer tous les actes relatifs à cette opération.

2-Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil sa lettre du 5 février 1997, par laquelle il sollicitait le département pour l'acquisition de parcelles de terrain lui appartenant, et qui constituent l'assiette actuelle des parkings de la grotte des Demoiselles.

Le Département, après consultation des Domaines, propose à la commune la vente

des parcelles cadastrées section E n° 506, 508, 520, 1423, 1484, 1485, 1488, 1489, 1492 pour un prix total de 191 800 frs HT.
Le Conseil, à l'unanimité, approuve cette proposition et autorise le Maire à signer les actes correspondant.

XII-DEMANDE SUBVENTIONS :

Monsieur le Maire fait part d'une demande de subventions de la part de l'association Solidarité Insertion dont le but est d'apporter une aide aux plus démunis.

Le Conseil, à l'unanimité moins 1 abstention décide d'accorder une subvention de 1000F à cette association.

XIII-PROTECTION DU CAPTAGE EAU POTABLE :

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de travaux de stabilisation du lit majeur de l'Hérault pour la protection de la station de pompage d'eau potable. Le montant total de ces travaux s'élève à 361 800F TTC.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte ce projet, et autorise le Maire à rechercher le financement et à signer tous les actes correspondants.

XIV-VIREMENT DE CREDITS :

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits prévus à certains chapitres étant insuffisants, il convient de faire les virements de crédits ci-après.

Le Conseil, à l'unanimité, approuve ces virements de crédits.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 H.

Art 2157 = + 20.000

Art 2183 = + 10.000

Art 2188 = + 40.000

+ 70.000

Art 2111 = - 70.000

op 02

- 70.000

SERVICE MEDICAL ET PHARMACEUTIQUE DE GARDE DIMANCHE ET JOURS FERIES TRIMESTRE 1997

Dimanche 26 octobre	DR BOUSQUET	04 67 73 83 31
	PH VALAT	04 67 73 84 15
Samedi 01 novembre	DR TEHIO	04 67 73 81 32
	PH BOURREL	04 67 73 84 12
Dimanche 02 novembre	DR TEHIO	04 67 73 81 32
	PH SCHOENIG	04 67 81 35 60
Dimanche 09 novembre	DR MONNEY	04 67 81 32 84
	PH BRUN	04 67 73 70 05
Mardi 11 novembre	DR MONNEY	04 67 81 32 84
	PH VALAT	04 67 73 84 15
Dimanche 16 novembre	DR MORAGUES	04 67 81 31 34
	PH BANIOL	04 67 73 80 20
Dimanche 23 novembre	DR LAVESQUE	04 67 73 66 73
	PH BOURREL	04 67 73 84 12
Dimanche 30 novembre	DRS LAPORTE-RENAUD	04 67 73 85 52
	PH VALAT	04 67 73 84 15
Dimanche 07 décembre	DR DUPONT	04 67 73 87 95
	PH SCHOENIG	04 67 81 35 60
Dimanche 14 décembre	DR TEHIO	04 67 73 81 32
	PH BRUN	04 67 73 70 05
Dimanche 21 décembre	DRS LAPORTE-RENAUD	04 67 73 85 52
	PH BANIOL	04 67 73 80 20
Jeudi 25 décembre	DR SEGALA	04 67 73 91 83
	PH SCHOENIG	04 67 81 35 60
Dimanche 28 décembre	DR SEGALA	04 67 73 91 83
	PH BOURREL	04 67 73 84 12
Jeudi 01 janvier	PH BRUN	04 67 73 70 05
Dimanche 04 janvier	PH VALAT	04 67 73 84 15

Le Médecin de Garde le Dimanche assure le service du Samedi 12h au Lundi 9h

La Semaine qui suit, il assure les urgences **de nuits en cas d'absence** du médecin traitant.

La Pharmacie de Garde le Dimanche assure le service du Samedi 19h au Lundi 9h.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Vincent PEYRIERE

Barbara GABRIELLI

MARIAGES

CAZANÇON Batiste et SOULIE Nathalie

BOCCAGE Thierry et VINCENT Evelyne

TAXI Jérôme et DELAIRE Stéphanie

DECES

BONNET Marie Louise Vve ALLE le 09-07-97

MERLEN Timothée le 14-07-97

RICOME Marguerite ép. CARIBENT le 18-08-97

CAIZERGUES René le 02-10-97

CAIZERGUES Marie-Jane Ep. COULET le 06-10-97

POUR QUE VIVE LE PUBLIAIRE



NOM :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Je soutiens le Publiaire et je contribue à son action en versant la somme de:

Date :

Signature :

Vous pouvez virer directement votre Don à "Lo Publiaire C.C.P. N° 25278 X MONTPELLIER" ; ou l'envoyer à "Lo Publiaire Sant Bauzelenc, Rue de la Roubiade, 34190 St Bauzille de Putois " ; ou le remettre à un membre du bureau du Publiaire ; ou le déposer dans la boîte au lettres du Publiaire à l'ancienne mairie.

L'ACCENT

*De l'accent, de l'accent, mais après tout en ai-je ?
Pourquoi cette faveur, pourquoi ce privilège ?
Et si je vous disais, à mon tour, gens du Nord,
Que c'est vous qui pour nous semblaient l'avoir très fort,
Que nous disons de vous du Rhône à la Gironde :
Ces gens - là n'ont pas le parler de tout le monde.
Et que tout dépendant de la façon de voir,
Ne pas avoir d'accent, pour nous, c'est en avoir.
Eh bien non, je blasphème et je suis las de feindre,
Ceux qui n'ont pas d'accent je ne peux que les plaindre ;
Emporter avec soi son accent familial,
C'est emporter un peu sa terre à ses souliers.
Emporter son accent d'Auvergne ou de Bretagne,
C'est emporter un peu sa langue ou sa montagne.
Lorsque loin de chez soi, le coeur gros, on s'enfuit,
L'accent, mais c'est un peu le pays qui vous suit.
C'est un peu cet accent, invisible bagage,
Le parler de chez soi qu'on emporte en voyage.
C'est pour le malheureux, à l'exil, obligé,
Le patois qui déteint sur les mots étrangers.
Avoir l'accent, enfin, c'est chaque fois qu'on cause,
Parler de son pays en parlant d'autre chose.
Non, je ne rougis pas de mon si bel accent,
Je veux qu'il soit sonore et clair, retentissant !
Et m'en aller tout droit, l'humeur toujours pareille,
En portant mon accent sur le coin de l'oreille.
Mon accent, il faudrait l'écouter à genoux ;
Il vous fait rapporter le Languedoc (la Provence) avec
vous,
Et fait chanter sa voix dans tous nos bavardages
Comme chante la mer au fond des coquillages.
Ecoutez, en parlant je plante le décor
Du torride Midi dans les brumes du Nord.
Il évoque à la fois, le feuillage bleu gris
De nos chers oliviers aux vieux troncs rabougris,
Et le petit village, à la treille splendide ?
Eclabousse de bleu la blancheur des bastides.
Cet accent là, Mistral, cigales et tambourins
A toutes mes chansons donne un même refrain.
Et quand vous l'entendez chanter dans mes paroles,
Tous les mots que je dis chantent la farandole.*

M. ZAMACOÏS

Ce poème a été lu par ses anciens élevés de l'école primaire de Belaimont (nord) à leur instituteur au cour de la cérémonie de son départ à la retraite.

Je veux parler de mon ami, Christian TRICOU, 33 ans dans la même classe, le cours préparatoire? Cela représente apprendre à lire et à écrire à 700 élevés.

Dans son discours il faisait remarquer, 33 ans dans cette classe, c'est un peu ma maison que je quitte.

L'émotion était au rendez vous, la nombreuse assistance démontrait s'il le fallait, à quel point cet homme du midi, de St Bauzille avec toutes les qualités que cela entraîne, a été apprécié tout au long de sa carrière professionnelle et extra professionnelle.

L'adjoint au Maire de Belaimont résumait ainsi dans son discours le parcours de ce St Bauzillois.

" La vie de ce méridional, natif de St Bauzille de Putois dans l'Hérault, qui au retour d'Algérie souhaitant être affecté dans le midi, est nommé dans le sud du département du nord à Sorle le château, l'année suivante M. TRICOU enseignera à l'école primaire de Belaimont: soit de 1964 à nos jours ..."

M. TRICOU a été fait chevalier de l'ordre des palmes académiques et a reçu la médaille de vermeil de la fédération laïque des associations socio-éducatives du nord.

Il va être fâché quand il va lire cet article, cet été il m'avait bien recommandé, "surtout n'en parle pas".

Tant pis pour ta modestie, excuse moi Christian mais je n'ai pas pu me retenir.

Au nom de notre enfance à St Bauzille, de cette soirée homérique parmi tant d'autres, de ton départ à l'armée, de nos retrouvailles à Constantine en 1961, de nos nombreuses participations aux cavalcades burlesques du 15 août, de ces parties de boules, de ces concours où nous arrivions en finale, je me suis permis de dévoiler le pan caché de ta vie, celui du nord.

Jacques DEFLEUR